

# RÉFORME DES RETRAITES : LES PROPOSITIONS DES CANDIDATS AU 12 MARS 2022

Cette réforme figure à l'agenda de tous les candidats à l'élection présidentielle depuis plusieurs décennies. Le président Macron avait voulu rompre avec les modifications du système, il avait choisi d'organiser un grand chantier pour changer le système : faire une réforme systémique et non plus paramétrique, unifiant les 42 régimes dans un régime unique en points. Échec des négociations et retour au statu quo. Le conseil d'orientation des retraites (COR) prévoit un déficit pour les retraites jusque dans les années 2030. Les futurs candidats préfèrent revenir aux vieilles méthodes, à savoir des mesures d'âge et de durée de cotisations, compensées par une augmentation des petites retraites.



## **Les retraites représentent le premier poste de la dépense publique, soit 13,5 % du PIB :**

Le système, malgré les réformes déjà engagées en 1993, en 2003, 2010, 2014, restera en déficit pendant quelques années avec l'arrivée du papy-boom, bien que la réforme Touraine prévoit un allongement de la durée de cotisations jusqu'à 43 ans pour l'obtention d'une retraite sans décote. On rajoute un trimestre tous les 3 ans, entre 2020 et 2035 pour atteindre 43 ans entre 2020 et 2035 (172 trimestres pour les personnes nées en 1973 ou après). Pour valider un trimestre il faut avoir cotisé sur un revenu équivalent à 150 heures de Smic, au lieu de 200 heures précédemment.

- La charge des cotisations pèse sur le salaire brut des actifs, réduisant le salaire net par rapport au brut.
- Le niveau de vie des retraités, supérieur aujourd'hui à celui des actifs, diminue automatiquement avec le système actuel. Il s'établira entre 88 % et 92 % de celui des actifs en 2040 et entre 75 % et 83 % en 2070.
- Comment ne pas laisser une dette aux générations futures ?

## Pour l'âge du départ à la retraite, plusieurs options sont choisies par les différents candidats :

Sachant que le report d'un an génère environ 10 milliards d'économies sans tenir compte des effets secondaires (chômage, minima sociaux, maladie...).

- **Emmanuel Macron** (LREM) a confirmé, le 10 mars 2022 par l'intermédiaire de son porte-parole, un allongement progressif de l'âge de départ à la retraite à 65 ans, sauf dispositifs spécifiques (carrières longues et travailleurs « victimes de l'usure professionnelle » : 62 ans, travailleurs handicapés : 55 ans). Ce report de l'âge légal de départ se fera « sur une dizaine d'années, c'est-à-dire quatre mois de plus par année », pour aboutir à 65 ans « en 2032 ». La réforme comprendrait 3 régimes de retraites : fonctionnaires, privés, indépendants, avec l'harmonisation des règles privé-public.
- **Valérie Pécresse** (LR), **Éric Zemmour** (Reconquête) prônent une augmentation progressive à 65 ou 64 ans d'ici à 2030, tout en tenant compte de ceux qui ont commencé à travailler tôt. **Zemmour** propose un alignement du privé et du public, **Pécresse** propose de diminuer les cotisations sociales.
- **Anne Hidalgo** (PS) et **Yannick Jadot** (EELV) sont favorables au statu quo avec des variantes. **Jadot** veut autoriser les transferts de trimestres validés entre conjoints et tenir compte du temps passé auprès des proches ou des associations (aidants).
- **Fabien Roussel** (PCF), **Jean-Luc Mélenchon** (LFI) et **Marine Le Pen** (RN) veulent revenir à la retraite à 60 ans après 40 années de cotisations.
- Pour **Marine Le Pen**, ceux entrés dans la vie active entre 20 et 24,5 ans partiront entre 60,75 et 62 ans Ce qui supprimerait de fait, d'après elle, les mesures pour les carrières longues et les métiers pénibles. Ceux ayant commencé à partir de 25 ans devront attendre 67 ans.
- **Fabien Roussel** veut revenir à un calcul de pension sur les 10 meilleures années dans le privé (au lieu de 25).

## Les candidats sont tous d'accord pour revaloriser les petites pensions :

- **Emmanuel Macron** veut l'instauration d'un minimum de retraite à 1100 euros (917 euros actuellement) pour ceux qui ont une carrière complète et la suppression des principaux régimes spéciaux, s'agissant par exemple de la RATP ou d'EDF.
- **Valérie Pécresse**, **Anne Hidalgo** et **Jean-Luc Mélenchon** veulent garantir un versement de retraite au moins égal au Smic.
- **Éric Zemmour** prévoit d'augmenter les pensions de réversion qui passerait de 54 % à 75 % de la pension du conjoint décédé.
- **Anne Hidalgo**, **Marine le Pen** veulent revaloriser le minimum vieillesse à 1 000 euros par mois.
- **Anne Hidalgo** veut la prise en compte de la pénibilité et rétablir les critères supprimés.
- **Marine le Pen** veut rétablir la demi-part des veuves et stopper la réforme Touraine (rester à 62 ans).
- **Yannick Jadot** veut anticiper les départs pour ceux qui exercent des métiers pénibles.

- **Fabien Roussel** souhaite porter les pensions à 75 % du revenu net d'activité, pour une retraite à taux plein à 60 ans avec une augmentation des cotisations pour les actifs.
- **Jean-Luc Mélenchon** veut un retour à la retraite à 60 ans financé par une hausse des cotisations et une hausse des salaires.

Article inspiré d'une publication des [Clés du Social](#)

-----

## **Réactions de la CFDT après annonce des intentions du candidat Emmanuel Macron :**

Laurent Berger considère que la mesure envisagée par le président de la République « *est injuste et brutale* », notamment parce qu'elle va pénaliser ceux qui ont commencé leur vie professionnelle avant 20 ans ou aux alentours de la vingtaine.

Le secrétaire général de la CFDT rappelle que, à l'heure actuelle, il y a déjà de nombreux travailleurs qui n'arrivent pas à rester en poste jusqu'à 62 ans. « *La moitié des personnes ne sont plus en emploi lorsqu'elles prennent leur retraite* », complète-t-il.

L'option mise en avant par le chef de l'État « *est une très mauvaise idée à laquelle nous nous opposerons, même si des gestes de compensation sont faits pour les personnes ayant accompli des carrières longues ou occupé des métiers pénibles* ».

-----